

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

composant le conseil.....15
 en exercice.....15
 présents.....12
 présents par procuration 3
 absents.....
 absents excusés

OBJET :

Fixation du tarif pour l'activité du
 service animation séniors – janvier
 à septembre 2024

Le 23 novembre 2023 à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Président le 17 novembre s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Luc STREHAIANO, Président.

PRESENTS : M. STREHAIANO, M. SURIE, Mme COGNE, M. DELAROCHE, Mme ROY, Mme ABOUT, Mme BOUIS, Mme QUENNEHEN, M. CHATELAIN, Mme FOURNIER, M. LAPIERRE

PRESENTS PAR PROCURATION : M. DELUCHEY, Mme MEBREK, M. CROP

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE : Mme ABBA

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,

VU le code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants ;

VU les articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que dans le cadre de ses missions facultatives le Centre Communal d'Action Sociale organise via son service « Animation Seniors » un programme d'activités en direction des seniors de la commune et qu'il convient d'en fixer le tarif pour les mois de janvier à septembre 2024.

VU la note explicative de synthèse et sur rapport de M. SURIE,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de fixer le tarif des activités pour le mois de janvier à septembre 2024, comme suit :

- Janvier :
 - Stage d'initiation au karaté DO en partenariat avec l'association AKSAM – 5€
 - Atelier sommeil - gratuité
- Février :
 - Grand quizz autour des jeux olympiques – Gratuité
 - Déjeuner au restaurant d'application FERRANDI : 29 €
- Mars : Après-midi intergénérationnel autour d'une sélection de jeux de société sur le thème du sport - Gratuité
- Journée d'initiation au golf – 5 €
- Mai : Ciné-conférence - Gratuité
- Juin : Conférence « corps et jeux olympiques à travers l'histoire et les arts » - Gratuité
- Septembre : Visite guidée de l'exposition « Il était une fois les stades » à la cité de l'architecture et du patrimoine - 5€

Le Président,
 Du Centre Communal d'Action Sociale.

Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 29 NOV. 2023
 Mis en ligne et/ou notifié le : 29 NOV. 2023
 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du CGCT. Le : 29 NOV. 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date de « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.